

SNCF : LE REMBOURSEMENT DIFFICILE !

Category: [Transport de voyageurs](#)

Tag: [Insolite](#)



Obtenir le remboursement d'un billet de la SNCF est parfois très compliqué surtout quand la somme s'élève à 17.10 €...

Un de nos adhérents a vécu une mésaventure peu banale. Devant faire un aller / retour NANCY / LILLE , il n'a pas eu l'utilité d'utiliser les billets retour. Il a alors demandé le remboursement de 34.20 €. La SNCF lui a versé 17.10 € ! Malgré de nombreuses demandes de sa part et une intervention dans son dossier de l'association, la SNCF n'a rien voulu savoir...

Nous avons même expliqué le principe de la règle de trois mais sans résultat... Le juge de proximité a rendu un jugement exemplaire le 17 juillet 2012. Les 17.10 € se sont transformés en 330 € !

Nous communiquons le jugement rendu par le juge de proximité : [SNCF : la difficulté d'un remboursement de 17.10 € !](#)

